

**Interpellation – Commission de Gestion**

**Séance d'information « Concessions et redevances hydrauliques »**

Lors de l'analyse des comptes 2021, la Commission de Gestion a formulé, en remarque au compte de fonctionnement n°860.435.00, la demande d'une séance d'information sur la thématique complexe de l'hydroélectricité. Cette requête est, à ce jour, sans réponse.

Lors de la révision des comptes 2022, la Commission de Gestion relève des fluctuations notables de la position 9500.4120.01 Concessions et redevances hydrauliques. En lien avec ce constat, nous estimons qu'il est toujours nécessaire d'obtenir une meilleure visibilité sur la thématique du retour des concessions du barrage de Zeuzier (2038).

La Commission de Gestion, pour l'ensemble du Conseil Général, souhaite **une séance d'information sur la thématique évoquée, comme demandé dans le rapport des comptes 2021, rendu le 25 mai 2022.**

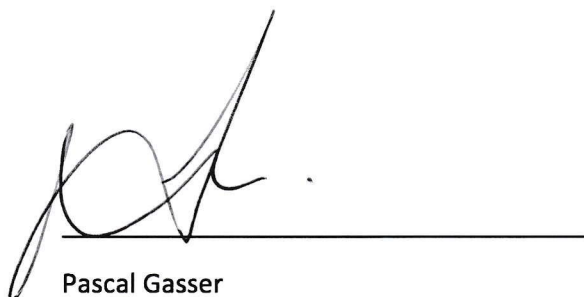
La Commission de Gestion remercie le conseil communal de la suite donnée à cette interpellation.

Ayent, le 24 mai 2023.

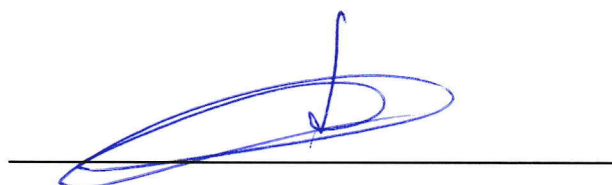
Signatures :



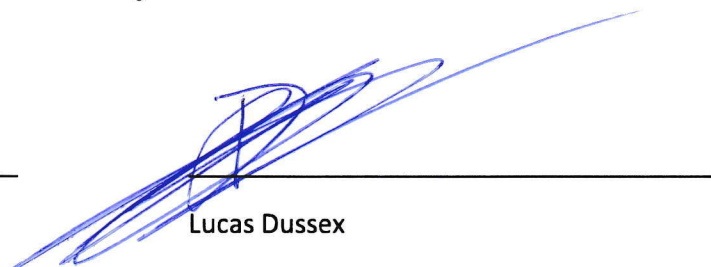
Christine Bétrisey



Pascal Gasser



Philippe Petigas



Lucas Dussex



Stéphane Torrent



Pierre Genoud



Mariève Ballestraz Blanc